

COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
relatif aux usines hydrauliques établies sur
les cours d'eau et canaux du domaine public.
(N° 241, année 1909.)

(Nommée le 26 octobre 1909.)

MM.

- | | | | |
|-----------------|----------|-----------------------|--------------------------------|
| 1 ^{er} | BUREAU : | DEFUMADE. | <i>Président</i> |
| 2 ^e | — | Pierre BAUDIN. | |
| 3 ^e | — | PÉLISSIER. | <i>D^r Cazeneuve</i> |
| 4 ^e | — | BESNARD. | <i>Goy</i> |
| 5 ^e | — | Lucien CORNET. | |
| 6 ^e | — | RANSON. | |
| 7 ^e | — | Gaillaume POULLE. | <i>Secrétaire</i> |
| 8 ^e | — | BASSINET. | |
| 9 ^e | — | SAVARY. | <i>Trinoleau</i> |



Séance du 28 8^{te} 1909
 M. le Président M. Lefevrade
 ——— secrétaire M. Guillaume Poulle
 la commission fait connaître l'état des
 travaux. La commission s'ajourne
 le secrétaire le Président

- 1^o M. Poulle d^o a étudié le projet d'une loi générale
 - 2^o M. Beaudin conclut à l'adoption du texte adopté par la chambre -
 - 3^o M. Pelissier, art 8 a. modifié d'après lui sur la question de prénoms.
 - 4 M. Bernard - discussion générale
 - 6 M. Raussen - id -
 - 5 M. Cornet - s'abstient - favorable à la loi -
 - 8^o
 - 7 M. Savary - discussion générale -
- La commission s'ajourne à la prochaine réunion du Sénat

1^{er} 1^{er}
 Le Président Le secrétaire
 Adolphe Manteau Paul

Séance du 4 Nov. 1909
 présent Mess. Lefevrade Président
 Pelissier Secrétaire
 Mess. Beaudin Bernard Cornet Raussen,
 Cassin Savary.
 Un échange d'observations a lieu sur l'ensemble de la loi.
 M. le Président donne lecture de divers documents et notamment d'une délibération de la Chambre de

Séance du 9 novembre 1909
 La commission s'ajourne à une
 prochaine séance pour l'adoption définitive

le Secrétaire le Président
 J. Boullé A. Defumats

Séance du 9 Xbre 1909
 La commission a réuni en la
 présence de travaux publics.
 M. le Ministre s'étant retiré, la
 commission adopte l'amendement de M.
 Savary et charge M. Savary du rapport

le Secrétaire le Président
 J. Boullé A. Defumats

Séance du 23 Xbre 1909
 Sous-président M. Defumats Président
 Pelissier Secrétaire
 Savary. rapporteur
 Rousson et Cernoh.

M. Pelissier fait remarquer que l'art 13 demande
 à être modifié en conformité de la rédaction nouvelle
 donnée à l'article 6.

Il dit en outre que c'est le cas ou jamais d'introduire
 dans la législation le principe de la ~~collaboration~~
 participation aux bénéfices au profit du Capital
 Travailleur. Il demande que le Cahier des
 Charges qui sera dressé contienne une réserve
 au profit des travailleurs attachés à l'usine

productrice d'énergie et avec pertes
de transformations subiequentes. Les membres
présents de fait en principe déclarés favorables
à la proposition de M. Delisle, sauf les exceptions
dans une séance ultérieure dans laquelle
cette proposition pourrait être
appliquée.

Le Président

Le Secrétaire

A. Desfray

Alphonse Delisle

Séance du 20 X^r 1910

Présents

M. M. Desfray

Barry

Joy

Pelissier

Bertrand

La Commission est réunie pour examiner les
amendements. après discussion, la Commission
s'ajourne pour entendre de le ministre de
travaux publics et le cazenave auteur de
plusieurs amendements.

Le secrétaire :

Baud

Le Président :

Desfray

13/11/10

12

Séance du 6 avril -

Présidence de M. Desjardins président
M. le Ministre fait à la C^{on} l'exposé d'un
projet de loi nouveau qui s'agit de modifier
à celui sous le 2^o est resté en sus. Il y a eu le
texte à la C^{on} qui demandait à l'Assemblée
de donner son avis. Le C^{on} dit qu'elle doit
ultérieurement sur cette demande.

Le Président Le Secrétaire

Desjardins A. Desjardins

Séance du 13 juin 1911.

Étaient présents :

- M. le Desjardins, président
- Larany, rapporteur
- Pelissier, membre
- Cornet id
- Beillard id

La commission entend lecture, qui lui est faite par
son président, du projet nouveau proposé par le
gouvernement & de considérations invoquées à l'appui
de ce nouveau texte. Il s'agit, en réalité, d'un avis
officiel qui est demandé par le ministre des travaux
publics. La commission exprime l'opinion que son
rôle consiste uniquement à examiner l'ancien projet de
loi, la quelle est maintenant chargée de donner
une recommandation semblable à celle demandée par le ministre.

Le Secrétaire
Desjardins

Le Président
Desjardins

6
Séance du 7^e 1911.

Le 25 avait été consacré pour entendre le
le ministre des Travaux publics sur les différents amendements
au projet de loi que son comité préparé par lui-même. Le
le ministre s'est aperçu que son projet n'était pas
à la discussion du budget, le 25 on consacra l'après-midi
à une autre séance.

Le Président de la séance

Le Secrétaire

Raymond

Raymond

Séance du 25 juin 1912

La commission entend le le ministre des Travaux publics
sur le projet de loi en question. L'amendement de l'art. 6
à l'article 6 § 2 est admis par le le ministre en
raison d'une statistique présentée par le service du ministère
de laquelle il résulte que dans tous les cas la limite est
toujours supérieure à 2 Kil et que, par suite, la loi serait
toujours rétroactive. Ce qui concerne l'amendement
de l'art. 10 § 2, au l'article 5, le le ministre
déclare qu'il est inutile, les usages étant soumis à la loi.
Il en est de même de l'amendement au l'article additionnel
§ 1^{er}. Le le ministre demande la disposition de l'amendement
de l'art. 10 § 2 et l'article 18.
La commission se réunit à une date à fixer par le le Président
après la rentrée des chambres.

Le secrétaire :

Raymond

Le Président :

Raymond

Séance du 12 xbre 1912

Président : M. Desjardins

Vice-président : M. J. Proulx

M. le Président donne connaissance au Bureau des lettres par lesquelles M. Savary, rapporteur, a donné sa démission de membre de la Commission. Malgré toutes les démarches faites auprès de lui, M. Savary a tenu dans sa détermination qui est irrévocable.

La Commission, tout en regrettant la démission prise par M. Savary que la Commission avait été honorée de désigner comme rapporteur, ne doute pas qu'il y a lieu de compléter la Commission

M. le Président dit qu'il sera nécessaire dans ce but. La Commission s'ajourne à jeudi prochain

Le Secrétaire
J. Proulx

Le Président
A. Desjardins

Séance du 20 xbre 1912

Président : M. Desjardins

Vice-président : M. J. Proulx

M. Bayonne est désigné comme rapporteur en remplacement de M. Savary et maintient ses conclusions.

La Commission adopte l'amendement Bayonne à l'art. 1er de la loi sur les syndicats professionnels... De ce fait, les communes de syndicats professionnels... De ce fait, les communes de syndicats professionnels... De ce fait, les communes de syndicats professionnels...

+
seu adopti
iglement
muni
Bayonne
Soy (art. 934)
S.P.

Le Secrétaire
J. Proulx

Le Président
A. Desjardins

Séance du 7 Février 1913.

Président : M. Defumade.

Secrétaire : M. Bernard.

M. Caseneuve, rapporteur nommé le 20 X 1912, en remplacement de M. Lohary, donne lecture de son rapport. Ce rapport est approuvé par la commission.

Le secrétaire :

Bernard

Le Président :

A. Defumade

Séance du 10 février 1914

Président : M. Defumade

Secrétaire : M. Lucien Corvet

Présents : M. M. Defumade, Caseneuve, Goy, Lucien Corvet, Ranson.

La Commission examine le projet de loi tendant à approuver la Convention entre la France et la Suisse pour l'aménagement et le partage de la puissance hydraulique de Rhône, aux abords du pont de Chancy-Poiguy, et désigne M. Goy comme rapporteur, en l'autorisant à déposer un rapport favorable et un projet de résolution conforme

à celui adopté par la Chambre des députés.

Le Président

A. Defumade

Le Secrétaire

Lucien Corvet